



# LA COMMISSION VITESSE DE LA LIGUE A.R.A organise un entrainement SUR LE CIRCUIT CHÂTEAU GAILLARD LE 21 MARS 2021 BULLETIN D'ENGAGEMENT ROULAGE OUVERT A TOUS

	Nom	Prénom	Date de Naissance	Taille de l'enfant	Licence	Moto Perso Oui/Non	Passage Vitesse Oui/ Non	Téléphone	Règlement
PW50									
PW80									
100NSF									
125 YZF									
Moto Perso									

Licence FFM 2021 à présenter obligatoirement lors du contrôle administratif.

Pour les non licenciés FFM, Pass circuit FFM ou licence journée, à souscrire directement sur le site de la FFM.

MACHINE (marque, type et cylindrée) : Norme de bruit 95 décibels maxi contrôle de toutes les machines							
NIVEAU : EDUCATIVES (de 6 à 14 ans)  MOTO – 25 CV ( debutant moyen confirmé )							
Merci de cocher votre catégorie si vous n'avez jamais roulé sur un circuit : Le port d'une chasuble fluo est obligatoire pour les débutants.							

**REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE VITESSE** : combinaison cuir ou casque homologué, bottes, gants et protection dorsale obligatoire

Les horaires de roulage et les séries se feront au briefing à 8h suivant le nombre de pilotes présents.

Tarifs : 40 € pour les pilotes en catégories 25 power (le règlement se fait à l'ordre de l'UMAIN) et 35€ pour les catégories éducatives .

- Pour une même moto, deux pilotes 50 €
- Pour une même moto, trois pilotes 60 €

L'école du comité Motocyclisme de l'Ain sera présente pour initier les plus jeunes et fournira motos et équipement

#### Horaires 9h -12h, pause déjeuné, 13h00 - 16h 30.

Je soussigné m'engage à respecter le règlement de cet entrainement déclaré à la FFM et à me conformer aux prescriptions du code sportif national de cette Fédération.

Renvoyer l'engagement avant le 12 Mars 2021 auprès du :

Moto Club de CHANAZ Mme MILLE Corinne 326 Montée du Béroud le Poisat 73310 CHANAZ

<u>corinnemille@orange.fr</u> ou sur facebook corinnemille Tel 06/64/24/23/78

# PROTOCOLE SANITAIRE

### Les pilotes et les accompagnants

#### Sécurité du Public

## Les accès aux zones spectateurs sur le parcours des Epreuves sont restreints et soumis aux consignes suivantes :







Date:

Signature du participant précédée de la mention "lu et approuvé »

Signature du responsable légal pour les mineurs